


Embellissez votre immeuble

Rénovation de façade : aides aux travaux



 *Votre immeuble se situe dans le centre ancien de Rodez et vous souhaitez rénover votre façade ? La commune de Rodez peut vous aider à financer vos travaux d'embellissement de façade.*



Pour un accompagnement gratuit & personnalisé, contactez l'équipe de suivi-animation de Rodez agglomération :

- > Tél. 05 65 73 82 30 - Mail : aides.habitat@agglo-grandrodez.fr
- > Sur rendez-vous : 6, avenue de l'Europe 12000 Rodez



Attention : Ne commencez pas vos travaux avant de déposer votre demande de subvention.

Quels travaux peuvent être financés ?

Travaux de ravalement, d'étanchéité, d'isolation extérieure, de mise en peinture des menuiseries extérieures et des volets...

Seuls les travaux réalisés par des professionnels du bâtiment sont subventionnés (fourniture + pose).

Quelles aides peuvent être proposées ?

- > 20 % du montant HT des travaux éligibles dans la limite d'un plafond de 15 000 € HT pour les immeubles dits classiques.
- > 30 % du montant HT des travaux éligibles dans la limite d'un plafond de 30 000 € HT pour les immeubles présentant un intérêt patrimonial.

Quelles conditions pour bénéficier des aides ?

- > Votre immeuble est situé dans le périmètre de l'OPAH-RU (centre ancien Rodez)
- > Les logements de l'immeuble devront être décents
- > La façade doit être visible de la voie publique



Exemple de financement

Projet de ravalement de la façade

Montant total des travaux : **10 000 € TTC**

Montant des travaux subventionnables : **9 000 € HT**

Montant de la subvention perçue : **1 800 €**

Restant à charge : **8 200 €**